

Nous contacter :

Espacerencontre@cmbd.org

06 62 08 00 49

Centre Maurice Begouën Demeaux

9 Rue Franklin
76600 Le Havre

<https://cmbd.org/>



**Centre
Maurice
Begouën
Demeaux**

**Espace
Rencontre**





Qu'est-ce qu'un espace de rencontre ?

L'Espace Rencontre du CMBD est un **lieu neutre** et **confidentiel** qui dans le cadre **d'un divorce** ou **d'une séparation**, permet la **rencontre** entre l' (les) **enfant(s)** et son **parent/tiers** avec lequel il (ils) ne vit(vent) pas.

Le service est un **lieu relai** qui offre à l' (aux) enfant(s), aux parents/tiers un **espace d'accueil chaleureux et attentif**. Adultes/tiers et enfants peuvent y renouer des relations dans un cadre **neutre et sécurisant**.

Quel service propose le CMBD ?



La rencontre et les échanges

L'exercice du droit de visite s'exerce à l'intérieur des locaux en référence aux décisions judiciaires.

Nos missions

- **Accompagner et/ou Soutenir la reprise de contact ou Maintenir la relation** dans des contextes de rupture de liens, de conflits familiaux, de violences conjugales et/ou intrafamiliales....

Le cadre d'intervention



Les rencontres sont accompagnées par une équipe pluridisciplinaire, qui assure la mise en œuvre, l'organisation et le suivi des rencontres.



Une équipe pluridisciplinaire

Personnel éducatif, administratif, Psychologue



L'Espace Rencontre dispose de **2 entrées distinctes** pour les parents/tiers afin de **garantir les droits et la sécurité de chacun**.

Le déroulement de la mesure

- Désignation de l'Espace Rencontre par le Juge aux Affaires Familiales ;
- **Prise de contact** par chacun des parents/tiers avec l'Espace Rencontre afin de fixer un entretien préalable ;
- Organisation d'un **entretien préalable individuel** avec chacun des parents/tiers et l'enfant avec l'Espace Rencontre ;
- **Rencontres** entre l'(les) enfant(s) et le parent/tiers ;
- Eventuels entretiens intermédiaires et **entretien de fin de mission** avec chaque membre de la famille ;
- Rapport de fin de mesure envoyé au Juge aux Affaires Familiales sur le déroulement du droit de visite ;